

Procès verbal du Conseil d'école du 7 Novembre 2024

Début de séance : 17h10

Personnes présentes :

Directrice école : RAGOT Emilie

Enseignants JAMBRO Alain, DESBARATS Line, TOBIE Gaele, SAUVAGE Sandra, SIMORRE Muriel, PORRAS Emilie

Mairie : NOUIS Frédéric (conseiller municipal) et BARREIRA Célia (responsable restauration)

AFPEL : CROUSIER Claie, BENEZECH Julie, HERON Tony

ALAE : MAS Jessica

A- Vie de l'école

1-Effectifs et répartitions

153 élèves.

25 CP

31 Ce1

29 ce2

27 cm1

41 cm2

Répartis de la manière suivante :

CP/CE1 : 23 élèves

CP/CM1 : 24 élèves

CE1/CE2 A 26 élèves

CE1/CE2 B: 26 élèves

CM1/CM2 : 24 élèves

CM2 30 élèves

2-présentation de l'équipe

Equipe enseignante :

Line DESBARATS CP/CE1

Emilie RAGOT et Emilie PORRAS le jeudi toute la journée et le vendredi matin CP/CM1

Gaëlle TOBIE : CE1/CE2 A

Sandra SAUVAGE : CE1/CE2 B

Muriel SIMORRE : CM1/CM2

Alain JAMBRO : CM2

François GAIANI : ZIL

Une psychologue scolaire du RASED : Anne FOURNIER. Elle intervient auprès des élèves qui en ont besoin avec l'accord de la famille, à la demande de l'enseignant ou des familles, sur le temps scolaire, dans les locaux de l'école. Ce travail contribue à prévenir et à réduire les difficultés des enfants et pour les amener, en les accompagnant, à mieux investir leurs capacités et réussir leur scolarité.

Une autorisation parentale est nécessaire en cas de prise en charge individuelle.

Les enseignantes spécialisées ; Isabelle POIREL et Marie CAUBET.

Elles sont intervenues dans notre école en renfort pour faire passer les évaluations nationales en début d'année. Elle n'interviendront plus sur l'école cette année.

Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

4 AESH sur l'école dont 3 à temps plein.

- ALLAIS Hélène
- GONCUKLIYAN Angélique
- BAUZON Amélie
- PEIXOTO Laura

Une AESH intervient pour permettre à un élève en situation de handicap d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul, travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.. Il travaille sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

1 Service civique :

Florian GIORDAN, que l'école a recruté avant les vacances et qui interviendra sur l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Sa mission :

- Aide administrative
- Renfort au décloisonnement
- Mise en place de la BCD
- Aide à l'enseignant

ALAE :

Directrice :Martinet Nathalie remplacée par Jessica MAS

Directrice adjointe : Imen Rouis

Animatrices :Marie Carvalho, Cécile Cau, Karine Courège, Margaux Clément, Caroline Fichaux, Delphine Kheres, Valérie Relandeau, Agnès Vinci, Cindy ROUSSEL et Emma BADETS

MAIRIE :

Entretien des locaux et restauration :

Agents : BAZZO Nathalie, LACLARIO Patricia, ALPHAND Fanny, AYMES Sandy, ROMERO-LATAPIE Sophie, RENOULT Vinciane, LAFFITE Marion

Pour les interventions techniques :

Tris Fausto (responsable)

Barbaouat Richard,

Joubert Eric,

Delord Anthony,

Demourou Ivan,

Geysse Gilbert.

Transport scolaire :,

BAZZO Nathalie , ALPHAND Fanny

Chargé aux affaires scolaires :

Frédéric NOUIS

1 intervenante Mairie animant la BCD : Céline AMARDEIH qui est en charge de la BCD les mardis et jeudis après-midis de 14h à 16h pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

3-Rentrée scolaire

Nous avons fait le renouvellement des PAI (projet d'accueil individualisé) pour les élèves qui en avaient besoin.

Il manque encore plusieurs protocoles qui n'ont pas été retournés à l'école.

Nous vous rappelons à quoi servent les PAI : il concerne les enfants souffrant d'asthme, allergie alimentaire, autre trouble de la santé évoluant sur une longue période.

Il permet de sensibiliser l'ensemble des intervenants de l'école sur la conduite à tenir en cas de crise, avec les conseils du médecin scolaire.

Nous pouvons être susceptible de vous réclamer plusieurs traitements pour les différents lieux (école, alae, cantine).

Organisation des APC : le soir mardis et jeudis de 16h20 à 17h05.

Pas d'APC la première semaine après chaque période de vacances.

Elle peut concerner tous les élèves de l'école comme seulement ceux qui ont besoin d'une petite aide supplémentaire

Nous spécifions à chaque demande d'aide l'objectif qui est visé afin de pallier aux besoins rencontrés.

Nous vous rappelons que ces activités ne sont pas obligatoires et sont soumises à l'autorisation parentale.

Cependant, elles ont un réel intérêt pour les enfants qui peuvent travailler un objectif spécifique en groupe d'élèves très restreint.

4- Les projets pédagogiques :

Nettoyons la nature la sortie a eu lieu le lundi 14 Octobre 2024

Projet Sportif : des interventions ont eu lieu avec un intervenant extérieur, membre de la fédération de hand ball. Interventions de 45 à 60 minutes selon les niveaux de classes 1 fois par semaine durant l'ensemble de la période 1 (quelques aléas liés à la météo).

Une intervention en Boule lyonnaise est prévue en période 4 (financée par la COOP)

Une intervention en Anglais, et sports circassiens est prévue en période 5 (financée par la COOP)

Un projet sur le 11 novembre était prévu avec un déplacement des élèves de l'école pour une commémoration le 12 Novembre matin

Sortie journées du patrimoine pour les élèves de la classe de CM1/CM2. Ils se sont déplacés à la villa gallo-romaine de MONTMAURIN. Intervention gratuite, transport financé par la mairie.

Une intervention sur la biodiversité est prévue le 15 novembre (45 minutes d'intervention par classe), gratuite.

Une intervention est prévue entre Janvier et Juin par la communauté de commune sur le tri , le recyclage et

le compostage des déchets. L'ambassadrice du tri interviendra 2 fois 2 heures par classe sur ces thèmes. L'organisation d'une visite du centre de tri est en cours d'organisation pour les élèves de CM2.

La liaison Grande Section/CP est en cours d'organisation.

Un projet de rencontre Petite section/ CM2 est en cours. Plusieurs rencontres sont prévues.

5- résultats des élections de parents d'élèves

Une liste association AFPEL

Inscrits 259

Votants 135

nuls ou blancs 6

Liste élue avec un taux de participation de 54,44 %

6-La coopérative scolaire

Solde du compte au début de l'année scolaire : 6974 €

Dépenses :

- 258 € équipements divers pour les classes
- 52 € de matériel pour des projets de l'an dernier

A venir :

- 404 € adhésion et assurance OCCE
- 17 € tampon coop nouveau compte
- 30 € journée contre le harcèlement
- 35 € livres cycle 3
- 103 € intervenant handball

Solde actuel : 6 664 €

Disponible : 6 075 €

7- règlement intérieur

Pas de modification

8 :Rappel du programme Phare

C'est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Il s'agit d'un programme national présenté aux écoles fin 2022.

Le programme PHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Le protocole Phare est affiché à l'entrée de l'école.

Il est en place pour lutter contre le harcèlement scolaire.

Harcèlement scolaire: c'est lorsqu'un élève subit de façon répétitive des actes négatifs (physiques ou verbaux) de la part d'un ou plusieurs élèves.

Le protocole Phare fonctionne autour de la MPP (méthode de préoccupation partagée)

Plusieurs niveaux:

Niveau 1 en interne à l'école (parents de l'enfant intimidé contactés).

Niveau 2 si la situation ne s'améliore pas, signalement au DSDEN par le biais de l'Inspecteur de

circonscription. L'équipe départementale intervient afin de soutenir l'équipe pour aider à la résolution de la

situation.

Les parents de l'élève intimidateur sont informés.

Niveau 3: si la situation ne s'améliore toujours pas, une suspension temporaire de l'accès à l'école pendant 5 jours pour l'élève intimidateur.

Si la situation ne s'améliore toujours pas, un changement d'école de l'élève intimidateur peut être envisagé par le dasen.

Aujourd'hui est la journée Non au Harcèlement et l'ensemble des classes de l'école y a participé sous différentes formes cette semaine.

9- L'évaluation externe des écoles

Toutes les écoles participent à l'évaluation externe des écoles, étalé sur une période de 5 années. L'école Jules Ferry y participe cette année.

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Elle mobilise l'ensemble des acteurs : enseignants, AESH, périscolaire, élève, parfois les familles, les membres de la collectivité

Si un questionnaire est passé aux familles dans le cadre de l'évaluation externe de l'école, il s'agira d'un questionnaire sur le fonctionnement de l'école mais en aucun cas un avis ne sera demandé sur un ou des enseignants ni sur leur pédagogie.

Les élèves seront peut-être aussi sollicités.

Les 4 domaines qui vont être traités sont :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

10- les rythmes scolaires

Cette année, l'école participe à la concertation sur les rythmes scolaires.

Un conseil d'école extraordinaire devra se tenir avant le 15 janvier afin de voter sur ce sujet.

11 : dates diverses

Le photographe est passé à l'école en Septembre.

35% des bénéfices sont reversés à l'école.

Marché de Noël : vendredi 13 décembre à partir de 16h30

Spectacle de Noël : contes d'hiver mercredi 18 décembre matin (un conte cycle 2 et un conte cycle 3).

27 juin : spectacle de fin d'année.

B- La sécurité

1- Exercices alerte incendie

premier exercice incendie : bien passé.

2- Exercices PPMS

Nous avons réalisé 1 exercices PPMS attentat intrusion.

C- Les Travaux/ infos mairie

Demande du tracé de la cour

La mairie remercie l'école d'avoir participé à la manifestation « nettoyons la nature ».

A la cantine :

Projet sur le tri et le compostage des déchets,

Bar à jus de fruits mis en place

Petite faim/ grande faim

D'autres projets sont en cours.

D- ALAE

L'ALAE a pour principales missions de proposer des activités variées dans l'école hors temps de classe a un groupe d'enfants et de travailler en partenariat avec la communauté éducative.

Ce sont principalement des activités manuelles, créatives, récréatives, divers jeux, jeux sportifs, jeux de pleins airs et des temps libre (avec mis à disposition du matériel).

Les équipes de l'ALAE ont pour vocation d'accueillir tous les enfants de *divers âges et divers horizons*.

Dans leur rôle de co-éducateur auprès des enfants:

- ils assurent la sécurité morale, physique et affective des enfants,
- ils construisent des relations de qualités avec les enfants, pour être à l'écoute de leurs besoins et leurs envies,
- ils participent au développement et l'épanouissement de l'enfant dans son environnement.

L'équipe de direction de l'ALAE quelle qu'elle soit, participe au bon fonctionnement de la structure, manage l'équipe d'animation afin qu'elle soit cohérente avec le projet éducatif et pédagogique de l'ALAE et de l'école.

Elle se concerte en équipe sur les décisions à prendre et assure le lien avec les différents partenaires.

La composition d'équipe selon les différents temps est répartie comme tel :

3 animateurs le matin,

7 animateurs le midi,

5 animateurs le soir

L'équipe d'animatrice propose pour la période à venir :

de nombreuses activités afin de créer des objets pour le marché de Noel (à vendre ou de décoration)

de nombreux projets en cours durant ce 1^{er} trimestre : Danse, journal, Théâtre, relaxation, jeux collectifs.

E- AFPEL

Questions des parents :

Education à la sexualité:

Est ce que le programme concernant l'éducation à la sexualité va être mis en place au sein de notre école ?

Est ce que les parents en seront informés à l'avance? Est-ce la maîtresse ou le maître de la classe qui dispensera l'enseignement ?

Il y a en effet des inquiétudes des parents car il y a eu des interventions tout à fait inappropriées dans

plusieurs écoles primaires (propos très inadaptés à l'âge, la maturité des enfants, qui ont été choqués).

L'éducation à la sexualité sera traité comme tout autre enseignement aux élèves de CM2. Les parents ne seront pas prévenus en amont, comme pour tout autre enseignement et il suivra pleinement le programme de l'Education nationale.

La rencontre parent - instituteur sur les évaluations n'est pas optimale côté parents. C'était plus simple d'ouvrir des créneaux pour que les parents puissent s'inscrire.

L'équipe Enseignante n'a pas demandé concertation aux parents d'élèves concernant ce point. L'organisation des rencontres ont changé car les modalités de saisies des résultats ont été modifiées, du fait que tous les niveaux sont concernés depuis cette année.

***Pas de bibliothèque pour certains élèves (CM1) par rapport aux manques de créneaux
Est-ce qu'une solution va être trouvée pour que tous les élèves puissent aller à la bibliothèque du village?***

Il ne s'agit pas de la bibliothèque du village mais de la bibliothèque de l'école.
L'ensemble des élèves de cycle 3 sont concernés par le manque de créneaux de bibliothèque.
La priorité a été donné aux élèves de cycle 2 par l'équipe enseignante.
Depuis l'année dernière, un gros travail d'informatisation est réalisé par nos services civiques.
Il sera certainement plus simple d'emprunter quand cela sera en place (mais pas avant l'an prochain au minimum).

L'AFPEL a versé 2500 euros à l'école élémentaire, 1500 euros à l'école maternelle et 800 euros à l'ALAE .
Les évènements sont en cours d'organisation et d'autres ont eu lieu (vide grenier par exemple).

Fin de séance : 18h38